

## **Projet de caractérisation : Québec investit 685 000 \$**

### **Eaux souterraines du bassin versant de la rivière Bécancour**



par **Carol Isabel**

[Voir tous les articles de Carol Isabel](#)

Article mis en ligne le 25 mai 2009 à 15:50



**Le ministre Laurent Lessard et le député Claude Bachand entourant la ministre Line Beauchamp lors de l'annonce d'un octroi de près de 700 000 \$ pour un projet de caractérisation du grand bassin de la rivière Bécancour qui sera réalisé au cours des trois prochaines années par l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'une aide financière de 685 000 \$ à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour la réalisation d'un projet de caractérisation des eaux souterraines du grand bassin versant de la rivière Bécancour, du début du lac William jusqu'au fleuve Saint-Laurent, dans le cadre du Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines, volet majeur du Bureau des connaissances sur l'eau dont la création a été annoncée en septembre dernier.**

C'est la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, qui s'est fait porteuse de cette excellente nouvelle pour la région du Centre-du-Québec en présence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Laurent Lessard, et du député d'Arthabaska, Claude Bachand, lors d'une conférence de presse tenue à Plessisville.

Pour la ministre, ce projet présente plusieurs caractéristiques importantes puisqu'en plus de s'intéresser à la situation des eaux souterraines du bassin versant de la rivière Bécancour, il vise aussi sept bassins versants contigus, soit ceux des rivières Marguerite, Godefroy, Gentilly, de la Ferme, du Moulin, aux Glaises, des Orignaux et de la Petite

rivière du Chêne, ce qui représente une superficie totale de près de 3 000 km<sup>2</sup>.

«L'eau souterraine dans ce territoire constitue un enjeu majeur compte tenu de son importance pour l'approvisionnement de la population. Les connaissances qui seront acquises grâce à ce projet permettront à la région d'assurer la pérennité et la protection des ressources en eau souterraine», a déclaré le ministre Beauchamp.

«Ce projet de caractérisation des eaux souterraines va nous donner un portrait sur la quantité d'eau qu'on y retrouve, sur la façon dont elle se régénère et sur sa qualité. Il s'agira d'un outil qui sera à la disposition du monde municipal et qui l'aidera à prendre les bonnes décisions pour le développement de son territoire pour ne jamais compromettre la sécurité des populations pour l'approvisionnement en eau potable», d'expliquer Mme Beauchamp qui a souligné la forte collaboration des élus de la région qui, sans leur leadership, n'auraient pas vu se matérialiser ce projet.

À cet effet, le député d'Arthabaska, Claude Bachand, et le ministre responsable de la région Centre-du-Québec, Laurent Lessard, se sont réjouis de cette annonce puisque que ce projet fait partie d'un lot de seulement cinq projets qui ont été autorisés à l'échelle du Québec.

Outre la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec et ses municipalités régionales de comté constituantes, l'Université du Québec à Montréal participe également au financement du projet qui se déroulera sur une période de trois ans avec l'implication d'étudiants en maîtrise et possiblement de stagiaires du cégep de la région.

«C'est stimulant de voir à quel point la concertation et la mise en commun du savoir et des compétences peuvent donner de bons résultats. Je suis très fier de la participation de tous ces intervenants régionaux à ce projet d'importance pour la région du Centre-du-Québec», a déclaré le député d'Arthabaska, Claude Bachand.

Pour le ministre Laurent Lessard qui a d'abord rappelé que la région Centre-du-Québec avait toujours été avant-gardiste en matière de développement durable citant entre autres la gestion des matières résiduelles, les élus auront en leur possession un outil additionnel pour les aider à planifier le développement. «C'est en acquérant davantage de connaissances sur nos eaux souterraines que nous serons en mesure de les gérer de façon adéquate, afin d'en assurer la pérennité et la disponibilité à long terme».

Par ailleurs, toujours dans le but de mieux protéger la ressource, le ministre Beauchamp a aussi rappelé que le financement accordé à l'ensemble des organismes de bassin versant (OBV) a plus que doublé pour s'élever désormais à plus de 5,2 M\$ par année en citant en exemple les organismes COPERNIC (Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet) et GROBEC (Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour) qui ont vu leur financement augmenter de 65 000 \$ à 117 000 \$ et 113 000 \$ respectivement.